



# NOTE D'INFORMATION

n° 26.09 – Avril 2026

## Projections d'effectifs scolaires à horizon 2035

Ministère de l'Éducation nationale  
Directrice de la publication : Magda Tomasini  
Auteurs : Pascal André (DEPP A),  
Meriam Barhoumi, Nicolas Miconnet,  
Philippe Serre (DEPP A2)  
Édition : Johanna Sztanke  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

- Les projections d'effectifs scolaires à horizon 2035 s'inscrivent dans un contexte démographique marqué par une baisse des naissances amorcée depuis 2010 et qui s'est accentuée ces dernières années. Cette évolution entraîne une diminution progressive de la taille des générations entrant dans le système éducatif, qui se traduit d'abord dans le premier degré avant de se répercuter dans le second degré. Au total, la baisse des effectifs s'établirait à 1,7 million d'élèves en dix ans, avec des évolutions contrastées selon les académies et les départements.



À horizon 2035 :

**- 933 000  
élèves**  
dans le 1<sup>er</sup> degré

**- 743 800  
élèves**  
dans le 2<sup>d</sup> degré

**- 56 500  
élèves**  
au lycée  
professionnel

► Les projections d'effectifs d'élèves reposent sur des hypothèses démographiques liées à l'évolution de la fécondité. Trois scénarios (bas, intermédiaire et haut) encadrent les évolutions possibles. Le scénario intermédiaire retenu ici poursuit la tendance à la baisse mais à un rythme plus modéré jusqu'à se stabiliser en 2030 à 1,5 enfant par femme. Ces projections, établies à partir d'hypothèses nationales, sont déclinées au niveau départemental en tenant compte des dynamiques locales (Barhoumi et al., 2026).

### Une baisse des effectifs qui se poursuivrait à la rentrée 2026

À la rentrée 2026, les effectifs scolaires s'établiraient à la baisse. Dans le premier degré, ils s'établiraient à 6,02 millions d'élèves, soit 125 400 élèves de moins qu'à la rentrée 2025 (- 2,0 %) [↘ figure 1](#). Dans le préélémentaire, les effectifs reculeraient de 57 300 élèves (- 2,6 %), principalement en raison de la forte baisse du nombre d'enfants âgés de 3 ans entrant en petite section, alors que les effectifs des enfants âgés de 5 ans ou plus progresseraient légèrement (+ 6 400 élèves, soit + 0,9 %). En élémentaire, les effectifs diminueraient de 68 500 élèves (- 1,8 %), avec des baisses particulièrement marquées en CP, CM1 et CM2. Ces évolutions dans le premier degré résultent principalement de la diminution des naissances observée depuis le début des années 2020. Dans le second degré, les effectifs s'établiraient à 5,58 millions d'élèves à la rentrée 2026, soit 36 200 élèves de moins qu'en 2025 (- 0,6 %). La baisse concernerait principalement les collèves qui perdraient 37 400 élèves, en raison de l'entrée d'une génération moins nombreuse que celle quittant le collège. La diminution

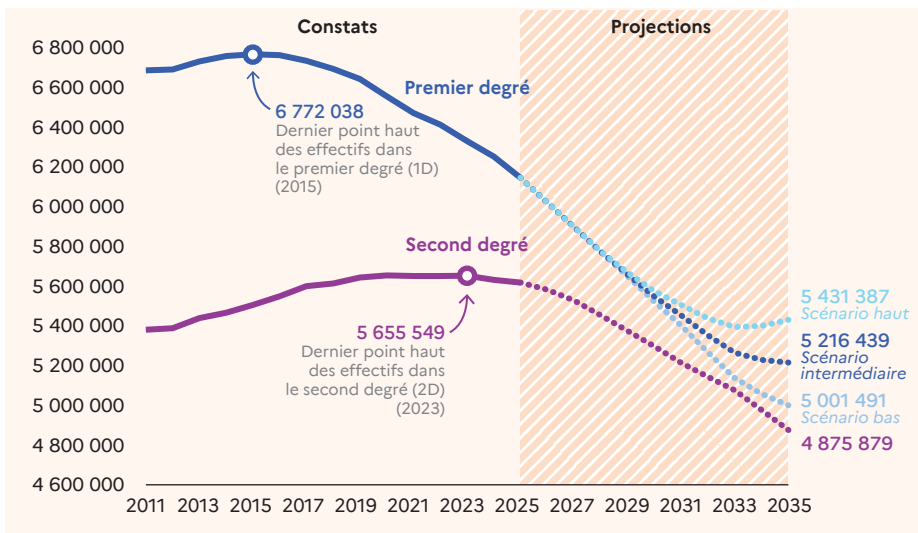
serait particulièrement marquée en classe de sixième (- 20 800 élèves). Dans les dispositifs d'inclusion scolaire, les effectifs continueraient d'augmenter (+ 2,2 %) alors qu'ils seraient stables en Segpa.

Au lycée, les effectifs des formations générales et technologiques enregistreraient une légère diminution en 2026 (- 4 700 élèves, soit - 0,3 %) et s'établiraient à 1,59 million d'élèves, tandis que les formations professionnelles poursuivraient leur progression à court terme mais à un rythme moindre (+ 5 800 élèves, soit + 0,9 %). Cette hausse s'explique notamment par la politique de soutien à la voie professionnelle et par la diminution progressive des sorties en cours de formation.

### La baisse des effectifs devrait s'amplifier au cours des dix prochaines années

Selon le scénario intermédiaire, les effectifs du premier degré diminueraient de façon marquée au cours des dix prochaines années. Ils passeraient de 6,15 millions d'élèves à la rentrée 2025 à 5,22 millions en 2035, soit une baisse de 933 000 élèves (- 15,2 %). Cette évolution amplifierait la tendance observée depuis 2015 et serait particulièrement marquée jusqu'en 2028 (- 373 400 élèves au cours des trois prochaines rentrées). La diminution des effectifs s'explique principalement par la dynamique démographique avec une augmentation de l'écart entre la taille des générations qui entrent à l'école et celles qui en sortent (voir [figure 1.1 en ligne](#)). Dans le second degré, les effectifs diminueraient également au cours de la période avec un léger décalage lié aux générations scolarisées. Ils passeraient

## ➤ 1 Évolution des effectifs d'élèves à horizon 2035 selon trois scénarios



**Note :** entre 2011 et 2025, le trait plein correspond à des données observées issues des constats de rentrée scolaire. À partir de 2026, les traits pointillés correspondent à des projections des effectifs d'élèves selon trois scénarios dans le premier degré (bas, intermédiaire, haut) et selon le scénario intermédiaire dans le second degré. Les scénarios du premier degré reposent sur des hypothèses démographiques différentes (cf. Méthodologie en ligne).

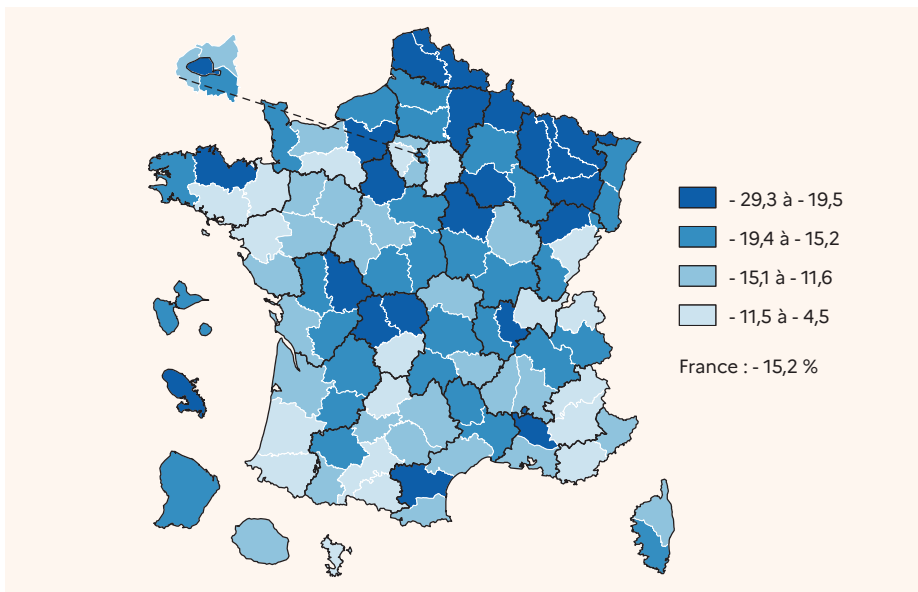
**Lecture :** à la rentrée 2025, il y a 6 149 400 élèves dans le premier degré et 5 619 700 élèves dans le second degré.

**Champ :** France, secteurs public et privé sous contrat (hors classes hors contrat).

**Source :** DEPP, constats de rentrée et système d'information Scolarité 2011-2025 ; Insee, estimations de population ; pyramides des âges redressées, calculs DEPP ; projections calculs DEPP dès 2026.

Réf. : Note d'Information, n° 26.09. DEPP

## ➤ 2 Évolution des effectifs d'élèves du premier degré entre 2025 et 2035, par département, selon le scénario intermédiaire (en %)



**Lecture :** selon le scénario intermédiaire, entre 2025 et 2035, la diminution des effectifs du département de l'Ain serait comprise entre -11,5 % et -4,5 % dans le premier degré.

**Champ :** France, secteurs public et privé sous contrat (hors classes hors contrat).

**Source :** Constat de rentrée 2025 ; Insee, estimations de population ; pyramides des âges redressées, calculs DEPP ; projections calculs DEPP en 2026.

Réf. : Note d'Information, n° 26.09. DEPP

de 5,62 millions d'élèves en 2025 à 4,88 millions en 2035, soit une baisse de 743 800 élèves (-13,2 %). C'est au collège que la baisse serait la plus marquée avec 513 800 élèves de moins (-15,3 %). Au lycée, à moyen terme, la baisse démographique devrait se répercuter sur l'ensemble des formations, y compris la voie professionnelle qui perdrait 56 500 élèves en dix ans (-8,5 %). Au lycée général et technologique, la baisse serait de 173 500 élèves (-10,8 %) (voir figures 1.2 et 1.3 en ligne). La diminution des effectifs concernerait les

secteurs public et privé sous contrat dans des proportions similaires. Dans le premier degré comme dans le second degré, la part du secteur public resterait stable au cours de la période (respectivement 86,4 % et 78,9 %). Les évolutions observées dans les deux secteurs reflètent principalement la dynamique démographique, les flux entre secteurs restant globalement limités. Les projections d'effectifs dans le second degré, en particulier au lycée, sont sensibles aux hypothèses de politiques éducatives,

de choix d'orientation des élèves à l'issue du collège et de réussite aux examens.

## Une évolution en plusieurs phases jusqu'en 2035

Entre 2026 et 2028, la diminution serait particulièrement marquée dans le premier degré, notamment dans le préélémentaire, en raison de l'arrivée à l'école de générations nettement moins nombreuses que celles qui en sortent. À compter de 2028, le recul des effectifs se déplacerait progressivement vers le second degré, avec la progression des générations dans le système éducatif. En fin de période, la baisse des effectifs ralentirait progressivement dans le premier degré. Les effectifs du préélémentaire pourraient se stabiliser à partir du début des années 2030, voire légèrement augmenter, en lien avec la progression attendue du nombre de naissances. Au total, les projections à horizon 2035 mettent en évidence une baisse marquée et durable des effectifs scolaires (voir figures 1.4, 3 et 4 en ligne).

## À horizon de dix ans, une baisse des effectifs du premier degré dans tous les départements

Dans le premier degré, au sein de l'Hexagone, les baisses les plus fortes concerneraient les académies de Paris (-29,3 %), Nancy-Metz (-22,1 %) et Lille (-20,7 %), avec des reculs particulièrement marqués dans plusieurs départements (Meuse, Vosges, Nord)

➤ **figure 2.** D'autres académies enregistreraient des baisses plus modérées, comme Nice ou Lyon (entre -11,6 % et -16,2 %), avec toutefois des écarts importants entre départements (-19,5 % dans le Rhône, -6,8 % dans l'Ain). Dans le second degré, la quasi-totalité des académies verraient leurs effectifs baisser, particulièrement celles du nord et de l'est (Lille, Reims, Dijon, etc.), avec des départements qui connaîtraient des baisses supérieures à 20 %, comme dans le Pas-de-Calais (-21,4 %) ou la Meuse (-25,0 %). Certaines académies (Versailles, Créteil, Nice) seraient moins touchées. Les territoires ultramarins quant à eux présenteraient des évolutions variables avec une forte baisse en Martinique, moindre en Guadeloupe et à La Réunion, et une dynamique un peu plus favorable en Guyane et à Mayotte, seules académies à gagner des effectifs dans le second degré. ■

### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 26.09, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/notes-d-information](https://education.gouv.fr/notes-d-information)